

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 5 juillet 2010 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice-générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2010.126

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux du 17 mai et 7 juin 2010;
4. Adoption des comptes à payer et transferts;
5. Période de questions;
6. Dépôt de la correspondance;
7. Demande des citoyens et autres;
 - 7.1 Adoption du règlement 380-2010 - Marc Thériault ;
 - 7.2 Club de croquet;
 - 7.3 Demande QUAD centre du Québec;
8. Administration;
 - 8.1 Subvention M. Vallières;
 - 8.2 Demande Visa ;
 - 8.3 FQM – Soirée d'information – octroi de contrat;
 - 8.4 Demande MRC données géomatiques;
 - 8.5 Tournois de golf MRC Drummond ;
 - 8.6 Réforme de la carte électorale;
 - 8.7 Réforme cadastrale;
9. Incendie et sécurité publique;
 - 9.1 Facture 30 juin 2010;
 - 9.2 Démission Emmanuel Boisvert;
10. Voirie et urbanisme;
 - 10.1 Travaux d'infrastructure rang 1 Horton;
 - 10.2 Nettoyage de puisard route 122 ;
 - 10.3 Nettoyage branche #40, du cours d'eau Lemire Aucoin ;
 - 10.4 Avis de motion-règlement 381-2010 nommant un comité consultatif d'Urbanisme;
 - 10.5 Avis de motion-règlement 382-2010 sur les dérogations mineures ;

11. Loisirs
 - 11.1 Piste cyclable ;
 - 11.2 Bibliothèque ;
12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
 - 12.2 Composteurs ;
 - 12.3 Vidange systématique fosses septique ;
 - 12.4 Demande à la Régie du partage des frais d'inscription au congrès de la FQM de Stéphane Dionne ;
13. Dépôt et rapport des comités;
14. Période de questions;
- 15 Varia
16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 17 MAI ET 7 JUIN 2010;

2010.127

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal du 17 mai et 7 juin 2010 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

2010.128

Considérant les déboursés en date du 3 mai 2010 et les déboursés effectués durant le mois :

COMPTES PAYÉS DURANT LE MOIS:

SALAIRE (juin 2010).....	8 753.12\$
Poste Canada (200 timbres)	128.68\$
Total :	8 881.80\$

COMPTES À PAYER AU 5 JUILLET 2010:

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (trio étudiants)	500.00\$
CIE CHEMIN FER NATIONAUX (passage à niveau0	312.10\$
COGECO CABLE (internet juillet 2010).....	101.53\$
MEGABURO (papier journaux)	142.65\$
HYDRO QUÉBEC (luminaires rues).....	49.36\$
LES ENTREPRISES MYRROY INC. (balayage piste cyclable).....	331.85\$
M.MOP (ménage juin)	139.40\$
MINI-EXCAVATION ERIC LESSARD (creuser fossé Mitchell)	1309.35\$
MINISTRE DU REV. QC (remise juin).....	2 490.22\$
MRC DRUMMOND (frais retrait vente pour taxes MRC et quote-part)	2 729.61\$
MUN. VILLAGE (quote-part loisir juillet + livres)	2 327.79\$
POSTE CANADA (journaux juin 2010)	45.39\$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (remise juin).....	1 148.71\$
RÉGIE DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANCOIS (quote-part juillet 2010).....	5 581.50\$
TRANSCONTINENTAL (avis règlement 380-2010).....	187.37\$
VACCUM D.L. (lavé ponceaux Mitchell).....	336.52\$
VALERIE AUBIN (formation ADMQ km et infotech)	56.02\$
XÉROX (photocopies)	151.40\$
COPERNIC (adhésion 2010)	50.00\$

JACQUELINE DEMERS (frais déplacement)	28.00\$
BAILEY (fauchage fossés)	9 188.02\$
T.J. D'EAU (vers. ½ tonte pelouse hôtel de ville).....	600.00\$
EXCAVATION ALEXANDRE ST-PIERRE (nettoyage fossés)	2 977.08\$
BIOLAB (analyse d'eau)	102.04\$
Gaetan Chauvette (fossé rang 9 Simpson et rang de l'île).....	1015.88\$
RÉSIDENT (remb. 50% prime non résident)	185.00\$
TOTAL :	32 168.75\$

Grand total des déboursés 41 051.55\$

* Dépenses autorisées par la directrice-générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 41 051.55\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 380-2010;

2010.129

**MUNICIPALITÉ PAROISSE
NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL**

ADOPTION PAR RÉSOLUTION DU RÈGLEMENT #380-2010

MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF POUR PERMETTRE L'AJOUT DES USAGES RÉCRÉATIFS DANS LA ZONE C 5

Attendu que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a adopté les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166, le 18 septembre 1989,

Attendu que le conseil municipal désire apporter des modifications à son règlement de zonage dans le respect des orientations gouvernementales et des exigences du schéma d'aménagement de la MRC Drummond,

Attendu qu'il y a lieu d'ajouter les usages récréatifs à ceux déjà autorisés dans la zone C-5 pour favoriser la rentabilité du commerce existant bénéficiant de droits acquis en regard de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles,

Attendu l'adoption, par résolution, d'un projet de modification aux règlements le 12 avril 2010,

Attendu l'avis de motion donné le 3 mai 2010,

Attendu qu'une assemblée publique a été tenue le 3 mai 2010 pour expliquer le projet de modification aux concitoyens présents,

Attendu l'adoption, par résolution, d'un 2^e projet de modification aux règlements le 7 juin 2010,

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ordonne et statue, savoir que les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166 sont modifiés comme suit;

Article 1 Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Objet

Le présent règlement vise à autoriser l'ajout des usages récréatifs dans la zone C 5.

Article 3 Modification de la grille des spécifications

La grille des spécifications, faisant partie intégrante du règlement de zonage # 163, est modifiée par l'ajout d'un cercle à la ligne 12.4 de la colonne C 5.

Article 4 Abrogation de règlements incompatibles

Le présent règlement abroge et modifie tous règlements incompatibles avec les présentes.

Article 5 Adoption du règlement

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

7.2 DEMANDE CLUB DE CROQUET;

2010.130

Considérant la demande du club de croquet afin de contribuer au club par l'achat d'un panneau commanditaire;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter le panneau de 2' X 4' au coût de 150\$ pour la première année et 100\$ l'année suivante pour la location de l'emplacement

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.131

7.3 DEMANDE QUAD CENTRE DU QUÉBEC;

Considérant la demande du club de VTT QUAD centre du Québec qui désire circuler, pendant la saison hivernale, sur le rang de la Rivière sur une distance de 3.2 kilomètres, la rue St-Lambert (de la limite du village jusqu'au 2541, rue St-Lambert), sur la route # 259 sur une distance de 650 mètres et sur le rang 9 de Simpson sur une distance de 500 mètres le tout tel que montré sur les documents en annexes,

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du club QUAD centre du Québec pour circuler sur le rang de la Rivière et certains autres tronçons du réseau routier municipal.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 SUBVENTION M. VALLIÈRES;

Le maire fait la lecture de la correspondance reçue de monsieur Vallières concernant l'octroi d'une subvention spéciale pour l'année 2010, au montant de 15000\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.

2010.132

8.2 DEMANDE VISA;

Considérant qu'il y a lieu de rescinder la résolution #2010-119 afin d'autoriser 2 cartes plutôt qu'une afin que la directrice et l'inspecteur aient chacun une carte de crédit Visa;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser Valérie Aubin à présenter au service de cartes Desjardins, une demande d'émission de 2 cartes de crédit commerciales « Affaires » et d'un ou des prêts à terme « Financement Accord D » au nom de la corporation ci-haut identifiée avec des limites de 1 000\$ chacune.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.133

8.3 FQM – SOIRÉE D'INFORMATION – OCTROI DE CONTRAT;

Considérant que la FQM offre une soirée d'information sur les impacts de l'adoption de la nouvelle loi en matière d'octroi de contrat;

Considérant que la soirée au Centre-du-Québec se tiendra à Saint-Wenceslas le 28 octobre prochain;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'inscrire Stéphane Dionne et Éric Allard au coût de 25\$ chacun(e). Que les frais de représentation et déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 DEMANDE MRC DONNÉES GÉOMATIQUES;

Information à venir

2010.134

8.5 TOURNOIS DE GOLF MRC DRUMMOND;

Considérant la tenue du 17^e tournoi de golf de la MRC Drummond sous la présidence de monsieur Jean-Guy Hébert au profit des petits dîners de la Tablee populaire;

Considérant la politique de la municipalité à défrayer seulement 50% du coût d'inscription;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'inscrire Stéphane Dionne, Gilles Parenteau, Michel Bourgeois.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.135

8.6 RÉFORME DE LA CARTE ÉLECTORALE;

Considérant la dernière proposition de la nouvelle carte électorale qui veut modifier 84 circonscriptions sur les 125 actuelles;

Considérant le désaccord de notre municipalité à la 1^{ère} proposition de la carte électorale;

Considérant que lors des représentations de la Commission Itinérante, notre municipalité a clairement démontré sa position en présentant un mémoire expliquant pourquoi elle voulait demeurer dans le comté de Richmond;

Considérant que la circonscription de Richmond voit 26 de ses 31 municipalités changer de circonscription, ce qui représente 30 666 électeurs sur 36 254;

Considérant que notre municipalité est transférée dans la nouvelle circonscription de Drummond – Bois-Francis;

Considérant la crainte de notre population de ne pas avoir notre juste part de subvention dans un nouveau comté;

Considérant qu'étant situé entre Drummondville et Victoriaville, les aides monétaires provenant des gouvernements Provinciaux et Fédéraux seront dirigés vers les grands centre aux détriments des petites municipalités comme la nôtre;

Considérant que nous sommes présentement plusieurs petite municipalités rurales au sein du comté de Richmond;

Considérant que l'agriculture, l'élevage et la forêt n'ont pas le même intérêt pour les maires des villes que pour les maires des petites communautés;

Considérant notre crainte d'être assujettis à des règlements et lois formulés par et pour les villes n'est que grandit dans l'éventualité d'un nouveau comté Drummond-Bois-Francis;

Considérant que notre conseil est fier représentant de notre population;

Considérant que notre municipalité aimerait bien avoir des engagements écrits et des preuves de l'amélioration que ce changement pourrait nous apporter.

Considérant que notre député monsieur Yvon Vallières présidera la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale le 14 septembre prochain et qu'il se prévaut de son droit de parole comme député pour échanger

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'appuyer notre député Yvon Vallières dans ces démarches afin que notre municipalité demeure dans le comté de Richmond.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.7 RÉFORME CADASTRALE;

Le maire fait la lecture de la lettre reçue du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune au sujet des travaux de la réforme cadastrale qui débutent dans notre municipalité.

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 30 JUIN 2010;

2010.136

Considérant les factures incendie reçues en date du 30 juin 2010;

Total des déboursés	1 949.52\$
Total des recettes	3 965.20\$
Sous-total (déboursés moins recettes)	(2 015.68\$)
Partage 50/50	(1 007.84\$)
Charges mensuelles	218.42\$
Feu paroisse	0.00\$
Vacances	0.00\$
Total dû :	(798.42\$)

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 DÉMISSION EMMANUEL BOISVERT;

2010.137

Considérant la démission d'Emmanuel Boisvert en date du 30 avril 2010;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accepter la démission de monsieur Boisvert et de lui adresser une lettre de remerciement.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;

2010.138

10.1 TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE RANG 1 HORTON;

Considérant qu'il y a lieu de reconstruire 3 sections du rang 1 de Horton pour corriger des problèmes d'instabilité récurrents dans ces tronçons de route,

Considérant que ces travaux nécessitent le nettoyage des fossés sur une longueur de 1 500 mètres, l'excavation de la fondation supérieure sur 200 mètres, la pose d'un drain de fondation et d'une membrane géotextile sur une longueur de 200 mètres et la pose de pierre concassée et de béton bitumineux sur une longueur de 380 mètres,

Considérant qu'il y a lieu de réparer le traitement de surface sur une longueur de 750 mètres sur le Chemin du Pont Mitchell;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal de faire un devis et demander des soumissions pour la réalisation de ces travaux et de demander des soumissions, sur invitation aux entrepreneurs locaux, pour exécuter les travaux de pavage au rang 1 de Horton et Chemin du Pont Mitchell.

Une somme de 22 000\$ est prévue pour les travaux de reconstruction et de 37 500\$ pour les travaux de pavage.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.139

10.2 NETTOYAGE DE PUISARD ROUTE 122;

Considérant qu'il y a lieu de nettoyer les puisards de la route # 122 pour empêcher l'ensablement des conduites de drainage,

Considérant que ces travaux sont de responsabilité municipale même si la route est entretenue par le ministère des Transports,

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à procéder à la réalisation de ces travaux évalués à 1 000\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.140

10.3 ENTRETIEN DE LA BRANCHE # 10 DU COURS D'EAU LEMIRE-AUCOIN;

Considérant qu'il y a lieu de faire des travaux d'entretien à la branche # 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin pour assurer l'efficacité des travaux d'infrastructure dans ce secteur;

Considérant que ce cours d'eau traverse les municipalités de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse et de Ste-Clotilde-de-Horton et qu'il sera sous la responsabilité du bureau des délégués;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse demande que l'entretien du cours d'eau identifié aux présentes soit effectué dans les meilleurs délais;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et unanimement résolu par le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse qu'une demande soit faite à la MRC

Drummond afin qu'une intervention visant la réalisation de travaux d'entretien à la branche # 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin.

Il est entendu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourraient de temps à autre, émettre la MRC Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.4 RÈGLEMENT NOMINATION COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME;

2010.141

Un avis de motion est donné par Maureen Landry qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement #381-201 nommant un comité consultatif d'urbanisme avec dispense de lecture.

10.5 RÈGLEMENT DÉROGATIONS MINEURES;

2010.142

Un avis de motion est donné par Marie-Lyne Landry qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement #382-2010 concernant les dérogations mineures avec dispense de lecture.

11 LOISIRS;

11.1 PISTE CYCLABLE;

Rapport de comité

11.2 BIBLIOTHÈQUE;

Rapport de comité

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.2 COMPOSTEUR;

La Régie intermunicipale de gestion des Déchets du bas St-François est à élaborer un programme pour inciter les gens à faire du compost.

12.3 VIDANGE SYSTÉMATIQUE FOSSE SEPTIQUE;

2010.143

Considérant qu'en 2006, la MRC Drummond lançait un appel d'offres en commun en vue de la vidange systématique et la disposition des boues de fosses septiques de 14 municipalités;

Considérant que cet exercice a permis la signature de contrats valides à partir de 2007 pour une durée de 4 ans;

Considérant que les susdits contrats viendront à échéance à la fin 2010;

Considérant que la MRC Drummond veut connaître notre opinion sur la possibilité de procéder à nouveau à un appel d'offres en commun pour la vidange systématique des boues de fosses septiques à partir de 2011;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'aviser la MRC que nous ne désirons pas faire partie de l'appel d'offre en commun.

Que nous procéderons à un appel d'offre pour notre municipalité en respectant les exigences du règlements Q.2-r8 et le plan de gestion des matières résiduelles.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12.4 DEMANDE INSCRIPTION RÉGIE;

La Régie a accepté de rembourser 50% de l'inscription de Stéphane Dionne au congrès de la FQM.

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

Aucun point traité à l'item varia.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Daniel Dufort de levée l'assemblée à 21h09.

2010.144

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière